

Correction activité pp.162-163

La place des femmes dans la vie politique depuis 1944.

1- Les femmes peuvent participer à la vie politique depuis 1944. Le député Bissagnet est contre le texte, il invoque l'absence des hommes toujours absents pour se justifier. Robert Prigent fait valoir le rôle des femmes dans la guerre pour voter en faveur du texte.

2- L'allégorie de Marianne au centre de l'affiche évoque la logique républicaine de cette réforme.

3- En 1944 l'enjeu est juridique, il faut reconnaître aux femmes le droit d'être des citoyennes à part entière, électrices et éligibles. De nos jours, l'enjeu est de leur permettre d'être aussi nombreuses que les hommes à tous les niveaux de la vie politique.

4- La loi sur la parité de juin 2000 a permis de voir le nombre de femmes députées doubler ; mais il reste très inférieur à celui des hommes en 2012. En revanche, les femmes représentent la moitié des élues des assemblées territoriales ; les élections municipales de 2014 qui voient 2 candidates s'affronter pour la fonction de maire de Paris en est un témoignage.

5- Depuis 1944, les femmes sont de plus en plus présentes, d'abord surtout comme électrices, puis comme élues des assemblées et membres d'un exécutif (ministres, maire, présidentes de département et de région).